

Génocide des Tutsi : les deux fugitifs recherchés par la justice internationale déclarés morts

AFP, 15 mai 2024

Les deux derniers fugitifs recherchés par la justice internationale pour leur rôle présumé dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, Charles Sikubwabo et Ryandikayo, sont décédés, a annoncé mercredi le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI).

Recherchés depuis 1995, les deux hommes étaient notamment poursuivis "génocide", "complicité de génocide", "complot en vue de commettre le génocide", "meurtre constitutif de crime contre l'humanité", "extermination constitutive de crime contre l'humanité" pour leur implication présumée dans des massacres dans la région de Kibuye, dans l'ouest du Rwanda.

Le génocide mené par le régime extrémiste hutu entre avril et juillet 1994 a fait au moins 800.000 morts,

principalement dans la minorité tutsi mais aussi des Hutu modérés, selon les chiffres de l'ONU.

Après enquête, Charles Sikubwabo, maire de la commune de Gishyita en 1994, "est décédé à N'Djamena, au Tchad, en 1998 et y a ensuite été enterré" dans une tombe anonyme, écrit dans un communiqué le MTPI, organisme qui a pris le relais du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) après sa fermeture en 2015.

Homme d'affaires local, Ryandikayo est, lui, "décédé en 1998, probablement des suites d'une maladie, quelque temps après son arrivée à Kinshasa", la capitale de la RDC, selon le MTPI.

Si plus aucun suspect recherché par le MTPI n'est vivant ou en liberté, "il reste encore plus de 1.000 génocidaires fugitifs recherchés par les autorités nationales", souligne le procu-

reur du MTPI, Serge Brammetz, dans le communiqué.

”À la demande de partenaires nationaux, notamment du Procureur général du Rwanda, mon Bureau continuera de fournir une assistance essentielle à leurs efforts visant à traduire ces personnes en justice”, assure Serge. Brammetz.

Le président de l’association Ibuka, principale organisation de rescapés du génocide, a *”tenu à remercier”* le MTPI pour *”les efforts déployés”* dans la recherche des génocidaires présumés, dans une déclaration à l’AFP.

”Notre souhait est que le Méca-

nisme perdure, que son mandat soit renouvelé pour qu’il puisse mettre à jour sa liste et traquer d’autres fugitifs du génocide qui se cachent encore”, a estimé Naphtali Ahishakiye.

Le MTPI était chargé d’achever les travaux du Tribunal Pénal pour l’ex-Yougoslavie (TPIY) et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour arrêter et traduire en justice les responsables présumés de génocide, crimes de guerre et crimes contre l’humanité commis au Rwanda et dans les pays de l’ex-Yougoslavie.

Le TPIY a fermé en 2017, six ans après l’arrestation du dernier fugitif recherché en 2011.